

rèrent que la maladie faisait des progrès rapides. On lui administra une potion prescrite dans l'après-midi de ce même jour, par le Dr. Jackson, et approuvée par les Drs. Landry et LaRue. Cette nuit fut moins calme et plus agitée que les précédentes.

Dimanche. Vers 5 h. l'état du malade sembla s'aggraver considérablement. On envoya quérir le Dr. LaRue qui déclara qu'il n'y avait plus d'espoir. A partir de ce moment, il continua à décliner graduellement, et rendit le dernier soupir, lundi matin à 7½ heures.

Les deux premiers jours de sa maladie, M. Casault sembla avoir sa connaissance. Lorsqu'il fut administré, il ferma les yeux de lui-même, sur l'invitation qu'on lui en fit.

ENTERREMENT.

Quelques instants après la mort de M. Casault, on avait transporté son corps à la chambre de M. le Supérieur où MM. les Ecclésiastiques firent la veille des morts : deux d'entre eux s'y trouvaient constamment, occupés à réciter l'Office, se relevant d'heure en heure et se partageant la nuit.

Mercredi, à cinq heures, se fit la levée du corps par M. le G. V. Chauvin. Les membres du clergé qui s'étaient rassemblés en grand nombre à la salle de récréation des Messieurs de la maison, se rendirent, croix en tête, auprès du lit funèbre, et après avoir recité le *De profundis*, la procession gagna la Chapelle du Séminaire en traversant la cour des Petits. On récita les trois nocturnes de l'office des Morts.

Les préparatifs qu'on avait faits à la chapelle avaient dû coûter un travail énorme ; aussi le coup d'œil était-il des plus saisissants.

Les nombreux tableaux qui ornent le chœur et les autels étaient tous drapés en noir ; les fenêtres voilées ne laissaient pénétrer qu'un demi-jour. Le sanctuaire était tendu de noir de manière à former une espèce d'alcôve complètement séparée du reste de l'église, et dont les rideaux ramassés de chaque côté descendaient en immenses replis depuis la voûte jusqu'au plancher. Le corps reposait sur un catafalque érigé à quelque distance de l'autel. La lueur sombre des cierges dont le sanctuaire était assez faiblement éclairé, l'immense concours des membres du clergé, le chant du Libera si plaintif, et surtout la mémoire chérie de celui qui venait d'entrer dans son dernier repos, tout cela était bien propre à produire une émotion bien profonde et bien durable.

Jeudi matin à neuf heures et demie le

clergé se rendit dans la Chapelle où le corps était demeuré durant la nuit. On récita les Laudes ; puis la levée du corps se fit de nouveau par M. le Grand-Vicaire McDouald. Après les prières ordinaires, tout le cortège funèbre se rendit dans l'ordre suivant, à la Cathédrale où se chanta un service solennel :

Le Clergé.

Les Rév. Frères de la doctrine chrétienne.

Drap mortuaire de la congrégation porté par six élèves.

Le corps,

Six Supérieurs de Collège ou Grands-Vicaires portant les coins du drap.

Les membres de la famille.

Les facultés en costume suivies des élèves de l'Université.

Les honorables ministres. Le Consul français.

L'honorable maire. Les honorables juges.

Les Membres des deux Chambres.

Le corps des Marguilliers de Québec et de St. Roch.

Les officiers de la Milice Canadienne en costume.

Les élèves du Petit Séminaire.

Les élèves du Collège de Notre-Dame-de-Lévis.

Les Citoyens.

L'Eglise, comme la Chapelle, était toute drapée en noir ; les immenses proportions qui se perdaient, pour ainsi dire derrière les tentures mortuaires, offraient un spectacle vraiment majestueux et grave. M. le Grand Vicaire Cazeau chanta le service ; il fut assisté par M. le Chanoine Leblanc de Montréal, et M. Langevin, Secrétaire de l'Archevêché, en qualité de diacre et de sous diacre.

Après la messe, le corps fut transporté à la Chapelle du Séminaire où la tombe avait été préalablement préparée. M. le Grand Vicaire Cazeau pronouça, au milieu d'une émotion bien vive, quelques paroles vraiment éloquentes à l'éloge de l'illustre défunt.

Les restes mortels de M. Casault furent ensuite confiés à la terre, où ils reposent à côté des cendres de ces hommes qui comme lui se sont consumés au service de la jeunesse.

Nous reproduisons aujourd'hui l'article suivant sur la vie de M. L. J. Casault : nous nous proposons de recueillir les hommages rendus par les autres organes de la presse à la mémoire de cet homme vénéré.

Nous devons à l'obligeance de M. Ferland l'intéressante notice biographique qui suit :

" MONSIEUR LOUIS JACQUES CASAULT, vicaire-général, ancien supérieur du Séminaire de Québec, premier recteur de l'Université-Laval, et en dernier lieu directeur du Grand-Séminaire, n'avait pas encore cinquante quatre ans lorsque la mort l'a enlevé lundi dernier, le 5 de ce mois, à sept heures et trois quarts du matin, après une très-courte maladie.

" Né à Saint-Thomas, le 17 juillet 1808, du mariage de sieur Louis Casault et de dame Françoise Blais, M. Casault fut placé fort jeune encore à une école du lieu, où il commença à apprendre le latin. Doué de talents supérieurs et remarquable par son application à l'étude, il fit des progrès si heureux et si rapides, que ses parents crurent devoir faire des sacrifices pour lui procurer l'avantage de recevoir une instruction plus élevée.

" Il entra en 1822 au Petit Séminaire de Québec, où il fit en six ans un cours d'étude extrêmement brillant. Un jugement solide et une mémoire excellente le placèrent constamment à la tête de ses différentes classes, malgré la compétition d'un bon nombre d'élèves distingués.

" Ses habitudes sérieuses et sa sincère piété avaient de bonne heure convaincu ses supérieurs qu'il était appelé à l'état ecclésiastique ; aussi par leur avis, il se décida à entrer dans le clergé, et le 5 octobre 1828, il reçut la tonsure des mains de Monseigneur Panet. Pendant son cours de théologie, il fut employé au Petit Séminaire pour la surveillance et la classe ; on put dès lors apprécier les hautes qualités qui le distinguaient et qui devaient briller plus tard avec tant d'éclat.

" Il fut ordonné prêtre le 27 novembre 1831, et quelques jours après, Mgr. Panet le nomma vicaire du vénérable M. Gattien, curé du Cap-Santé. Pendant près de trois ans qu'il exerça les fonctions du saint ministère dans cette importante paroisse, M. Casault s'acquitta l'estime universelle et particulièrement celle de M. Gattien, qui eut bientôt compris le mérite supérieur du jeune confrère qu'on lui avait donné pour assistant.

" Vers cette époque, les directeurs du Séminaire de Québec cherchaient à augmenter le nombre des professeurs de leur institution. Connaissant par expérience les aptitudes du jeune vicaire du Cap-Santé, ils l'invitèrent à se dévouer dans leur maison à l'éducation de la jeunesse.

" La conscience timide et délicate de M. Casault avait été souvent effrayée à la pensée de l'immense responsabilité qui pèse sur le prêtre chargé du ministère